



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Economie : services extérieurs

Question écrite n° 3889

Texte de la question

Mme Odile Moirin attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le projet de transfert à Roanne du laboratoire inter régional de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes actuellement situé à Massy. Ce laboratoire d'Etat, responsable du contrôle de la qualité et de la sécurité des produits alimentaires et industriels destinés à l'agglomération parisienne, est très important pour la région Ile-de-France et son marché d'intérêt national de Rungis. Ce projet de transfert coûterait cher aux contribuables et causerait un grave préjudice aux entreprises de la région Ile-de-France ainsi qu'à ses onze millions de consommateurs. Aussi, elle lui demande s'il entend revenir sur ce projet et maintenir ce service public à Massy.

Texte de la réponse

Le comité interministériel d'aménagement du territoire qui s'est tenu à Mende le 12 juillet 1993 a réexaminé les décisions prises par le précédent gouvernement en matière de transferts de services d'Ile-de-France en province. A cette occasion, ont été suspendus ou modifiés un certain nombre de projets et sites d'accueil, d'autres opérations devant être mieux précisées. Tel est le cas des laboratoires du ministère de l'économie et des finances, dont celui de la direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes actuellement situé à Massy. Le Gouvernement a donc demandé au ministre compétent d'approfondir ses travaux et de faire connaître son projet global avant le 31 octobre 1993.

Données clés

Auteur : [Mme Moirin Odile](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3889

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 1993, page 2085

Réponse publiée le : 20 septembre 1993, page 3084